



FORMULAIRE « DEMANDE DE DON ET COMMANDITE »

SECTION 1 – Identification de l'organisme

Nom :

Mission :

S'agit-il d'un organisme à but non lucratif? Oui Non

Secteur d'activité :

Adresse du site Internet :

SECTION 2 – Identification du demandeur (personne-ressource)

Nom :

Fonction :

Adresse de l'organisation :

Téléphone :

Courriel :

SECTION 3 – Résumé de la demande

Montant (\$) :

Pourcentage du projet (%) :

S'agit-il d'un DON PUBLICITÉ



FORMULAIRE « DEMANDE DE DON ET COMMANDITE »

SECTION 4 – Événement ou activité

Description de l'activité :

Date de l'évènement : Le (aaaa/mm/jj)
Du au (aaaa/mm/jj) au (aaaa/mm/jj)

Adresse du site Internet :

Secteur d'activité :

Lieu de l'évènement :

Clientèle visée :

Territoire visé :

Nombre de participants estimé :

Provenance des participants :



FORMULAIRE « DEMANDE DE DON ET COMMANDITE »

SECTION 5 – Source(s) de financement

Autres partenaires ou commanditaires et leur participation financière :

Coût total pour la réalisation du projet :

Montant demandé ou échelle des niveaux de participation proposés :

La MRC des Appalaches a-t-elle déjà soutenu financièrement votre organisme pour ce projet durant l'année en cours

Oui Non

Votre municipalité locale a-t-elle soutenu financièrement votre organisme pour ce projet durant l'année en cours ?

Oui Non

Votre municipalité locale appuie votre projet par voie de résolution Oui Non



FORMULAIRE « DEMANDE DE DON ET COMMANDITE »

Section 6 – Visibilité offerte

Description de la visibilité offerte à la MRC des Appalaches (plan de visibilité s'il y a lieu) :

Signature du demandeur

Date

Veillez faire parvenir ce formulaire accompagné de documents supplémentaires (facultatif) à Monsieur Louis Laferrière, directeur général de la MRC des Appalaches, au 233, boulevard Frontenac, Édifice Appalaches, 2^e étage, Thetford Mines, G6G 6K2 ou par courriel à info@mrcdesappalaches.ca .

Les demandes de dons et publicités sont analysées lors des rencontres du comité administratif de la MRC qui se tiennent le 1^{er} mercredi de chaque mois (sauf en août). Vous devrez donc les déposer 90 jours avant la tenue de votre activité et prévoir de 4 à 6 semaines pour le traitement de votre demande.

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION DE LA MRC

Réception de la demande :

Soumis au CA du :